

## Appel à candidatures – résidences artistiques – du 8 septembre au 9 octobre 2020

En cette période, si particulière pour tout un chacun et en particulier pour les artistes, la Maison Salvan entend proposer un projet spécifique. Alors que l'exposition initialement prévue, intégrée au Printemps de Septembre, n'aura pas lieu selon le calendrier pressenti, la structure souhaite dédier le moment qui ouvrira la saison 2020/2021 à l'accueil d'artistes en résidence et à leur accompagnement bienveillant. La procédure de sélection et les attendus se veulent ouverts et concentrés sur l'essentiel.

Ainsi, l'équipe, accompagnée de Gabrielle Camuset – commissaire d'exposition en résidence à la Maison Salvan dans le cadre d'une résidence nomade, en partenariat avec le réseau Arts en résidence, en septembre 2020<sup>1</sup> –, propose à trois artistes de déplacer leurs questionnements et recherches du moment pour les travailler au sein de la structure. Ils.elles pourront les murir, aidé.e.s d'un temps offert à chacun.e.s et de regards extérieurs. Le lieu d'exposition leur sera dédié. Ils.elles pourront expérimenter, tester à l'échelle 1 d'un lieu d'exposition, utiliser les murs, les ressources techniques, etc.

Nul champ, nulle thématique ni autre pré-attendu. Est souhaitée, pour la candidature, l'expression argumentée qu'un temps de résidence se révélera opportun pour l'artiste à ce moment précis. Que, pour lui ou elle, disposer d'espace, obtenir quelques moyens et bénéficier de regards extérieurs permettront, par rapport à un projet, à des interrogations, un avancement fécond. Chacun.e peut envisager des productions mais la présence peut aussi être consacrée à de la recherche pure, à de la postproduction, etc. En quelque sorte, tout moment du processus artistique peut être ici concerné.

Trois artistes seront donc reçu.e.s pour ce moment de résidence qui s'articulera avec la présence de Gabrielle Camuset. Ils.elles sont attendu.e.s du 8 septembre au 9 octobre. Seul.e l'un ou l'une des trois pourra être hébergé.e ; les deux autres devront donc être implanté.e.s dans l'environnement proche, la scène toulousaine, ou bien signaleront pouvoir être hébergé.e.s de manière autonome. Chacun.e reçoit 1300 € en matière d'honoraire et 200 € de défraiement pour les repas. L'artiste hébergé.e bénéficie d'un transport aller/retour depuis son lieu de résidence.

Un temps fort de rencontre avec le public, coïncidant avec la présentation de la saison 2020/2021 de la Maison Salvan, aura lieu. Les trois artistes seront incité.e.s à partager leur travail, leur recherche. Ils.elles seront aussi sollicité.e.s pour quelques temps de rencontre et de médiation avec les partenaires de la Maison Salvan y compris scolaires et périscolaires.

Pour signaler l'envie de prendre part à cette résidence, merci de nous envoyer avant le vendredi 26 juin 2020, un mail avec vos intentions (synthétisée en 10 lignes maximum !) et votre dossier artistique : [residencems2020@gmail.com](mailto:residencems2020@gmail.com).

### Contact et renseignements :

Paul de Sorbier, responsable de la Maison Salvan  
[psorbier@ville-labege.fr](mailto:psorbier@ville-labege.fr)

Ces résidences reçoivent le soutien de la Drac Occitanie.



<sup>1</sup> <https://www.artsenresidence.fr/projets/residence-nomade-2020/>